



# NOUVEAUTÉS TICKETS SPORTS RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022\*

Des modifications sont apportées au dispositif Tickets Sports en cette rentrée scolaire 2021-2022 par rapport à ce qui est indiqué dans le document annuel :

> Réservés habituellement aux enfants des classes élémentaires (du CP au CM2), les Tickets Sports s'ouvrent désormais **aussi aux enfants scolarisés en classes maternelles.**

> La délivrance des Tickets Sports se fait cette année **directement auprès des clubs de sport.**

Rappel : pour bénéficier des Tickets Sports, vous devez résider à Besançon ; l'association sportive dans laquelle est inscrit votre enfant doit elle aussi être bisontine. Elle doit également être affiliée à une fédération et adhérente de l'Office municipal des sports

> Les **documents justificatifs à fournir aux clubs de sport** ne changent pas :  
o un justificatif de domicile de moins de 3 mois  
o le n° d'allocataire CAF  
o une pièce d'identité en cours de validité

> Les Tickets Sports sont délivrés cette année uniquement **du 1<sup>er</sup> octobre au vendredi 12 novembre 2021 inclus.** Aucun ticket ne sera délivré en dehors de cette période.

> L'attribution de l'aide est indexée sur le quotient familial de la Caisse d'allocations familiales (QF CAF). **L'aide s'étend cette année à un cinquième quotient familial (QF 5)** pour les Tickets Sports afin de permettre à davantage de familles d'en bénéficier ; les barèmes d'aides pour **les QF 3 et 4 sont par ailleurs réévalués.**

Voici le détail des nouvelles aides Tickets Sports attribuées selon le QF CAF :

Tickets Sports automne 2021	Nouveaux barèmes d'aides 2021-2022 Enfants scolarisés en classes maternelles et élémentaires		
	Montant maximum des aides	QF 1	> 0 € ≤ 450 €
QF 2		> 450 € ≤ 530 €	80 €
QF 3		> 530 € ≤ 640 €	60 €
QF 4		> 640 € ≤ 800 €	40 €
QF 5		> 800 € ≤ 1000 €	30 €

Rappel : un minimum de 10 % du coût de l'activité reste à la charge de la famille.

> Des questions ? **Contactez votre club de sport !**

\* Sous réserve de validation  
par le Conseil Municipal du 30 septembre 2021



## Ticket Sports

# ATTESTATION D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

à compléter par le club

**ATTENTION** : inscription à une seule activité par enfant et par an réservée aux habitants de Besançon

NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM DE L'ENFANT :

N° ALLOCATAIRE CAF :

QF CAF :

DATE DE NAISSANCE :

Attention : l'enfant doit être scolarisé en primaire (de la maternelle au CM2)

NOM DU CLUB DE SPORT :

ACTIVITÉ PRATIQUÉE :

COÛT DE LA LICENCE / COTISATION :

€

MONTANT DES AIDES DÉJÀ ATTRIBUÉES (dont Pass Sport) :

€

**TICKET N° :**

**MONTANT :**

€ Tampon ville

Fait à Besançon, le

*Tampon du club de sport*

### Pour obtenir le Ticket Sports, il est impératif

1. de prendre rendez-vous au préalable dans l'une des structures ci-dessous
2. de se présenter au rendez-vous avec cette attestation dûment complétée (+ n° allocataire caf, justificatif de domicile et pièce d'identité)

> au Centre Municipal Sancey · 27 rue Alfred Sancey · 03 81 87 80 70

ou dans l'une des 4 Maisons de quartier municipales :

> Bains Douches Battant · 1 rue de l'École · 03 81 41 57 58

> Grette Butte · 31 bis rue du Général Brulard · 03 81 87 82 40

> Montrapon Fontaine-Écu · Centre Pierre de Coubertin · 1 place Pierre de Coubertin · 03 81 87 82 80

> Planoise · Centre Nelson Mandela · 13 avenue Île-de-France · Besançon · 03 81 87 81 20

### Puis de rapporter le ticket obtenu au club de sport

Renseignements : Direction Vie des quartiers · Centre municipal Sancey · 03 81 87 80 70